

Programme de formation

Contrats et aspects juridiques

Objectifs généraux

Jour 1 :

- Comprendre l'approche de financement avec un document unique (lettre d'offre et contrat de prêt)
- Identifier les différents types de contrats et de garanties
- Distinguer les documents juridiques nécessaires à la séance de clôture
- Identifier les sources et les moyens pour valider l'information
- Préparer la vérification diligente

Jour 2 :

- Comprendre et bien utiliser les cautionnements, les autres garanties et l'assurance-vie
- Soutenir les entreprises partenaires en difficulté
- Être en mesure de poser les bonnes actions
- Comprendre le langage spécialisé du domaine de l'insolvabilité et de la faillite

Contenu

Le financement des entreprises peut prendre différentes formes. Le prêt à terme conventionnel demeure l'outil de financement le plus utilisé par les organismes gestionnaires des fonds locaux de solidarité (FLS). Le prêt participatif est utilisé dans une moindre proportion et comporte des particularités intéressantes dans les projets de démarrage. À l'occasion, certains demandent des garanties et plusieurs exigent un cautionnement de la part des promoteurs. Lors de la première journée, le participant prendra connaissance du contrat-type élaboré par Fonds locaux de solidarité FTQ, des différents éléments qui le composent et de ses particularités selon la forme de financement. Le participant se familiarisera également avec le processus juridique d'un investissement avant son déboursement, soit avant et pendant la vérification diligente.

Au début de la deuxième journée, le participant fera l'étude des garanties et de l'assurance vie. Par la suite, il pourra se familiariser avec les différentes alternatives pour une entreprise aux prises avec de graves problèmes d'insolvabilité mais qui pourrait retrouver la voie de la rentabilité si elle parvenait à une entente avec ses créanciers. Parfois, les problèmes d'insolvabilité sont sans issue et la solution est la déclaration d'une faillite. Redressement, proposition aux créanciers ou faillite? Relance ou cessation des activités? C'est selon le cas.

Profil du participant

Cette formation s'adresse à toute personne œuvrant dans les organismes gestionnaires des FLS dont le travail consiste à rédiger et à négocier les contrats de prêt avec les entreprises partenaires et/ou qui agit en tant que conseiller auprès d'entreprises en difficulté. Bien que cela ne soit pas exigé, il est souhaitable que le participant ait déjà quelques notions dans le domaine du financement.

Format et durée

La session s'étend sur 2 journées. En format standard, le nombre de participants est limité à 21 pour assurer la qualité de la formation et une participation active. La session est animée par des conseillers juridiques provenant du Fonds de solidarité FTQ et spécialisés en financement. Chaque participant reçoit du matériel pratique et utile : document de référence, outils et trucs du métier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

1 866 624-1634